

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme FISAC 2017-2020 en Lomagne Gersoise Première programmation d'aides directes *Cérémonie de remise des subventions* *Lundi 25 juin 2018 à Fleurance*

Lancé en fin d'année 2017, le programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), de la Lomagne Gersoise vise à soutenir jusqu'en 2020 le tissu économique local dans ses initiatives d'adaptation et de modernisation.

Dans ce cadre, la Lomagne Gersoise s'est engagée dans une politique active et ambitieuse de redynamisation des centres-bourgs en accompagnant les actions des professionnels en faveur de la consolidation et du développement du commerce de proximité, en complémentarité avec d'autres démarches comme les avances remboursables, l'OPAH...

Le programme FISAC 2017-2020 en Lomagne Gersoise prévoit notamment un programme d'aides directes en faveur des investissements des entreprises, doté d'une enveloppe globale de 175 000 € répartie à parts égales entre l'Etat et la communauté de communes. Ce dispositif, à destination des commerçants et artisans, doit permettre de les aider dans leurs dépenses de modernisation et de développement (aménagement, productivité, visibilité, mise aux normes, etc.).

Ce lundi 25 juin, Madame Isabelle SENDRANE, Sous-préfète de l'arrondissement de Condom, et Monsieur Jean-Louis CASTELL, Président de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, accompagnés de Suzanne MACABIAU, Vice-présidente, ont remis les premières subventions attribuées par un comité de pilotage associant les communes et les associations de commerçants, à 7 entreprises du territoire, pour une enveloppe globale de 32 424.34 €.

Les premiers bénéficiaires sont la boulangerie CAZENEUVE (Fleurance), la charcuterie MAZZONETTO (Lectoure), le restaurant BELLA ITALIA (Fleurance), le parc de loisirs DROLES DE JEU (Fleurance), la biscuiterie CROC & MIAM (Fleurance), le restaurant LA PAUSE (Fleurance) et le BLEU de Lectoure (Lectoure).

Ces entreprises ont été unanimes sur l'importance de cette aide de l'Etat et de la communauté de communes, et de l'accompagnement technique de la Lomagne Gersoise, pour la bonne réalisation de leurs projets respectifs.

Pour tous renseignements et précisions : Cyril Lepachelet – Développeur économique – 05.62.29.52.42 – economie@lomagne-gersoise.com

